Surveillants pénitentiaires

216e promotion

Observatoire de la formation

OCTOBRE 2023

À RETENIR

> 793 élèves entrés en formation le 28 août 2023 pour une durée de 6 mois
> 711 répondants, soit un taux de retour de 90%
> 60% d'hommes, 40% de femmes, et une personne non-binaire
> Âge moyen : 29,1 ans
> 59% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
> Principale DISP d'origine : la Mission Outre-mer (27%)
> 31% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
> Principale perspective professionnelle : monter en grade vers des fonctions d'encadrement.

Le profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition par genre et par catégorie d'âge – Proportions

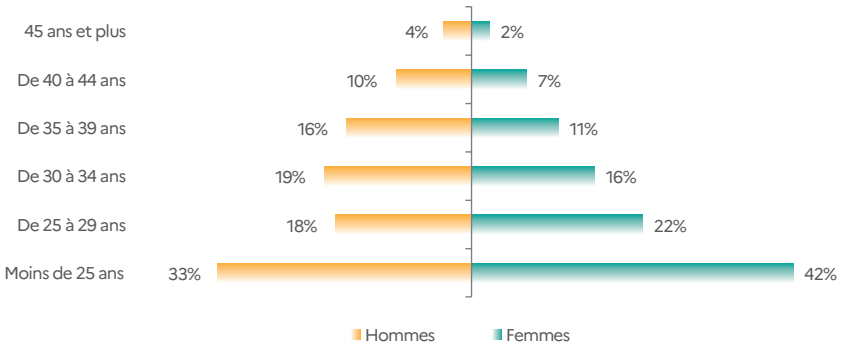

La 216e promotion de surveillants est composée de 60% d'hommes, 40% de femmes et d'une personne non-binaire. Les futurs agents sont âgés de 29,1 ans en moyenne.
Les répartitions par tranche d'âge sont similaires entre les femmes et les hommes, avec cependant une plus forte représentation des moins de 25 ans chez les femmes (43% contre 33% chez les hommes). Aussi, plus les âges sont élevés, moins les classes sont représentées.

Graphique 2 : Évolution de l'âge moyen des élèves de 2008 à 2023

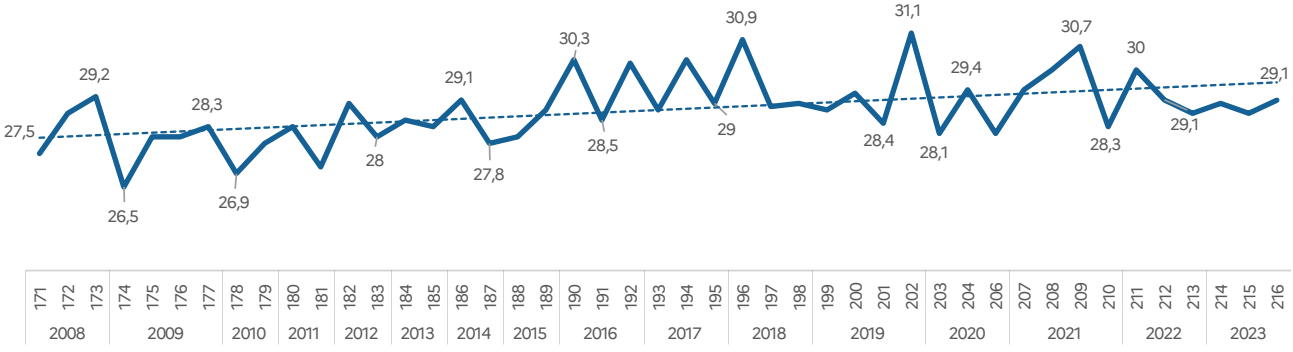

Si l'âge moyen est fluctuant d'une promotion à l'autre, il reste globalement en hausse depuis 2008, avec une tendance à la stabilisation depuis la 212e promotion (2022). Sur l'ensemble de la période, la plus haute valeur recensée était de 31,1 ans pour la 202e promotion, et la promotion la plus jeune était la 174e avec 26,5 ans de moyenne d'âge.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

ÉNAP
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Énap - Direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales - Département de la recherche

Graphique 3 : Situation matrimoniale des élèves – Proportions

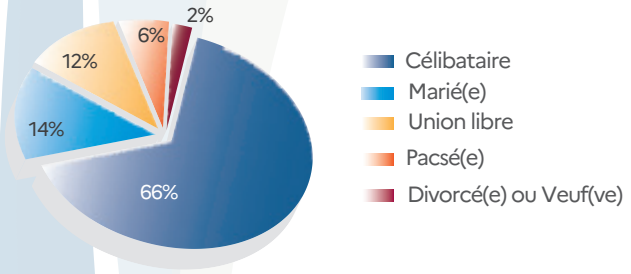

Les élèves en couple sont minoritaires : 32% le déclarent, dont 14% de mariés, 12% en union libre, et 6% de pacsés. Ainsi, 68% des répondants sont célibataires, dont 2% de divorcés ou veufs. Par ailleurs, 41% des élèves sont parents, de 2,3 enfants en moyenne, et sont 69% à en avoir la garde.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions

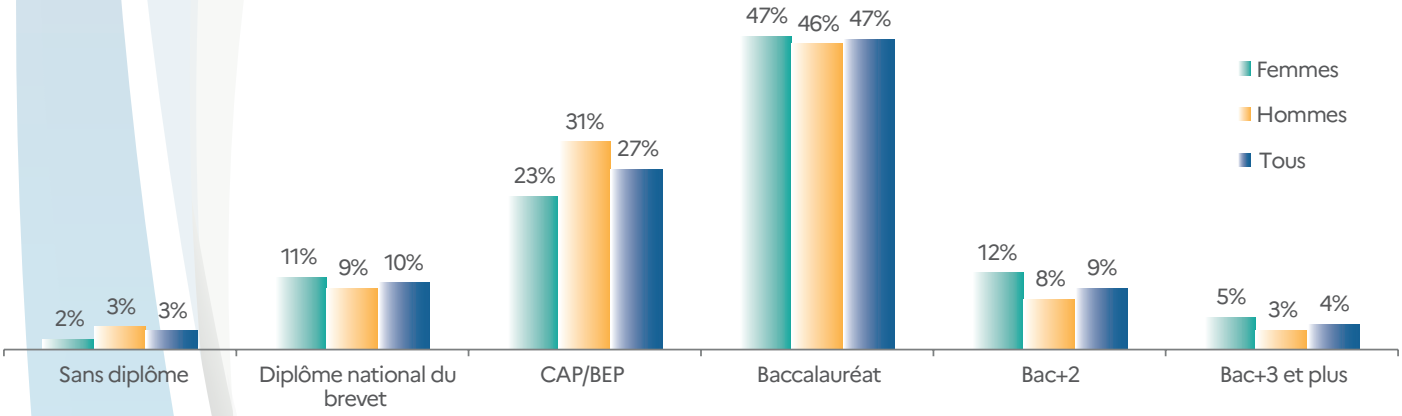

Au total, 60% des élèves sont titulaires du baccalauréat, c'est 5 points de moins que leurs collègues de la précédente promotion et 15 points de moins que ceux de la 214e. Parmi les bacheliers, 47% possèdent uniquement ce diplôme et 13% sont diplômés du supérieur. Comme habituellement, le diplôme le plus souvent validé par les bacheliers est le baccalauréat professionnel (24%), les deux autres types de baccalauréat étant représentés à hauteur de 13% (filière technologique) et 10% (filière générale).

Les hommes et les femmes ont un profil scolaire assez différent : la proportion de personnes ayant un diplôme inférieur au bac est plus élevée chez les hommes que chez les femmes : 44% contre 36%. De surcroit, ces dernières sont plus largement diplômées du supérieur que leurs collègues masculins : 16% contre 10%.

Graphique 5 : Répartition par DISP d'origine – Proportions

Une forte majorité des élèves provient du concours national (80%) et le recrutement régional concerne 18% des répondants. Les élèves ayant rejoint la formation via les emplois réservés représentent 2%, et 5 agents ont été recrutés en tant que travailleurs handicapés.

La première DISP d'origine des élèves est la Mission Outre-mer : 27% en proviennent. Les deux départements d'Outre-mer les plus cités sont, comme pour la précédente promotion, la Réunion (33%) et la Martinique (28%).

Avec deux fois moins de répondants, c'est la DISP de Paris qui se place en deuxième position (14%). Lille vient fermer le podium avec 11% qui en proviennent. Les autres DISP sont mentionnées dans des proportions allant de 6% à 8%.

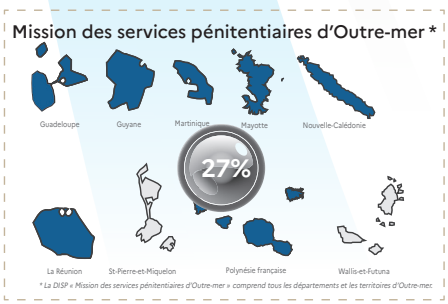

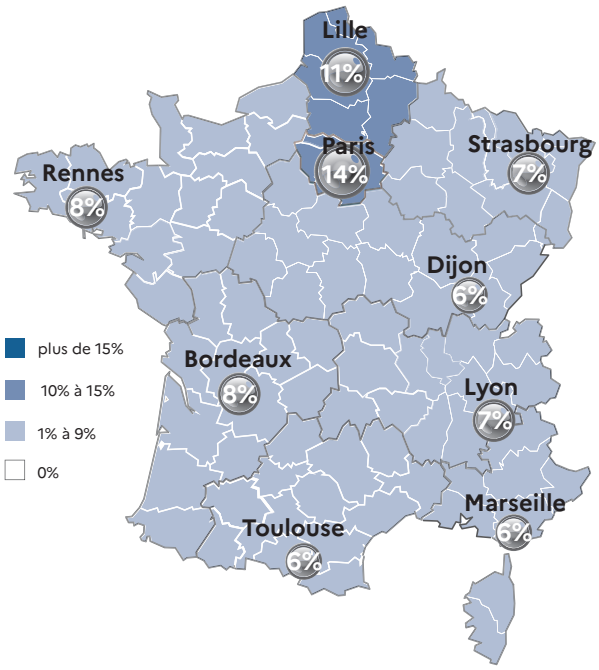

Graphique 6 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)

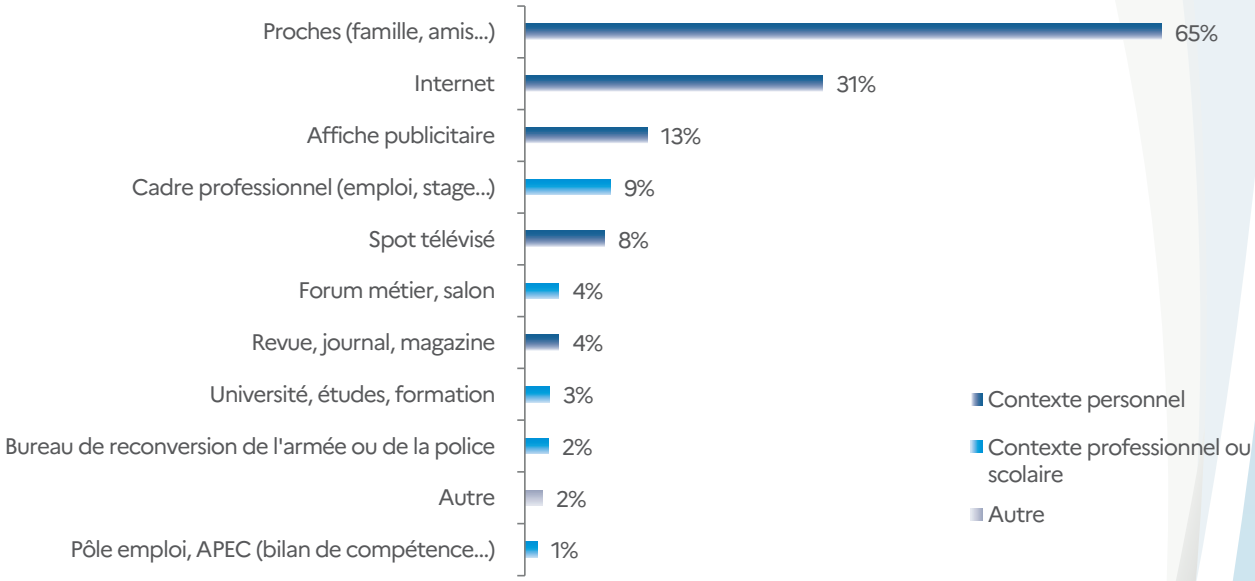

À l'instar des précédentes promotions, ce sont les proches (65%) et internet (31%) qui constituent les premières sources de connaissance du concours de surveillant. Concernant internet, les élèves citent principalement les publicités sur les réseaux (12%), les sites de l'Énap et des différentes instances publiques (11%), et les publicités sur internet (10%). La vidéo de Tibo InShape continue de promouvoir le métier de surveillant : 7% ont connu le concours grâce à elle.

Graphique 7 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions

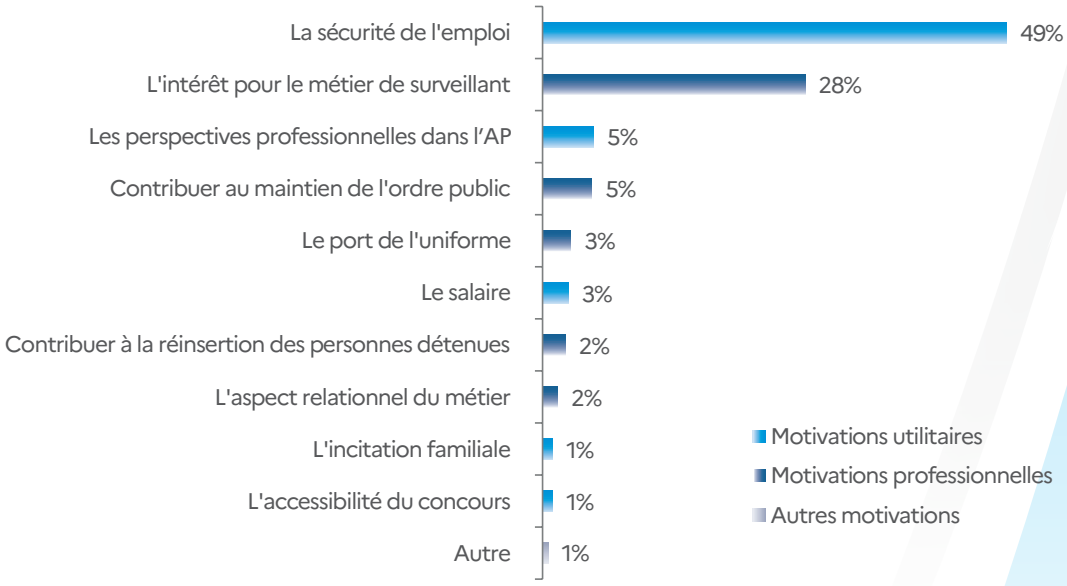

Les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire sont principalement d'ordre utilitaire : en effet, ils sont un peu moins nombreux à vouloir intégrer la formation pour les valeurs et les missions du métier de surveillant (40%) que pour la situation qu'il peut leur procurer (59%).

Comme habituellement, les élèves sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (49%) et par l'intérêt du métier de surveillant (28%). Loin derrière, les agents mentionnent également les perspectives professionnelles dans l'administration pénitentiaire et la contribution au maintien de l'ordre public (5% chacun). Les autres items sont cités par 1 à 3% des répondants.

Graphique 8 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions

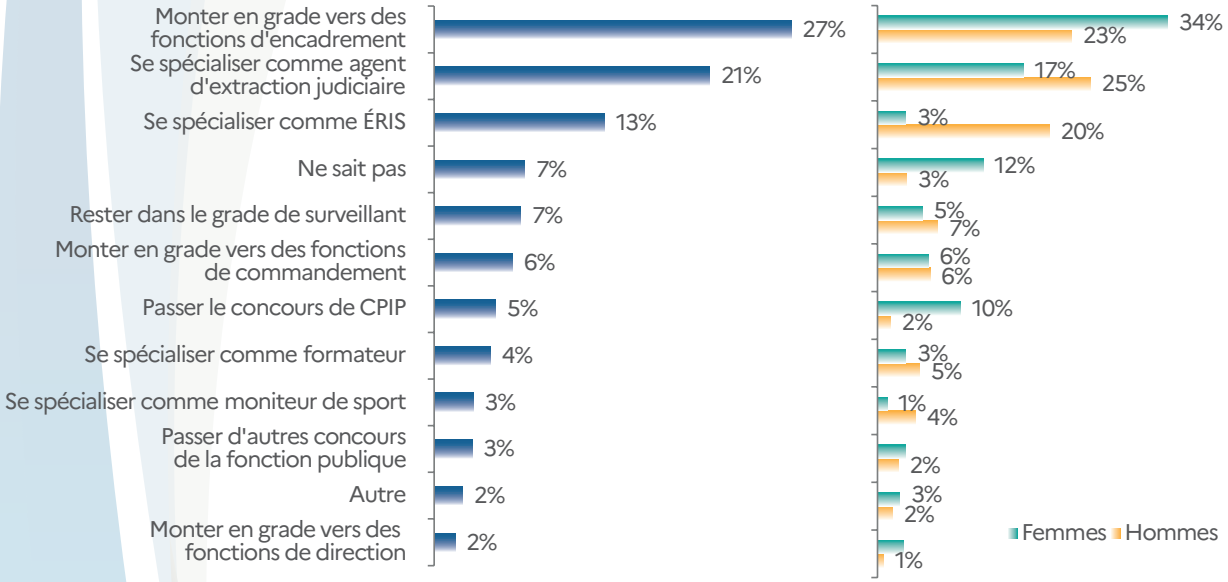

Une fois encore, la montée en grade vers des fonctions d'encadrement constitue la première perspective professionnelle des élèves en début de formation (27% la mentionnent). Elle se positionne devant la spécialisation en tant qu'agent d'extraction judiciaire (21%) ou agent ÉRIS (13%). Par ailleurs, 7% des répondants envisagent de rester dans le grade de surveillant et 7% également ne savent pas encore quel tournant donner à leur carrière. Les autres items sont cités dans de moindres mesures.

Les perspectives peuvent différer selon le genre : nous remarquons d'importants écarts entre les réponses des hommes et des femmes concernant certains items. Les femmes souhaitent davantage monter en grade vers des fonctions d'encadrement ou passer le concours de CPIP. À l'inverse, les hommes répondent largement plus fréquemment vouloir se spécialiser comme agent ÉRIS (20% contre 3% pour les femmes), ou encore comme agent d'extraction judiciaire. Les femmes sont par ailleurs plus indécises quant à leur avenir professionnel (12% ne savent pas quel tournant à leur carrière contre 3% de leurs collègues).

Graphique 9 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité entre 2016 et 2023 – Proportions

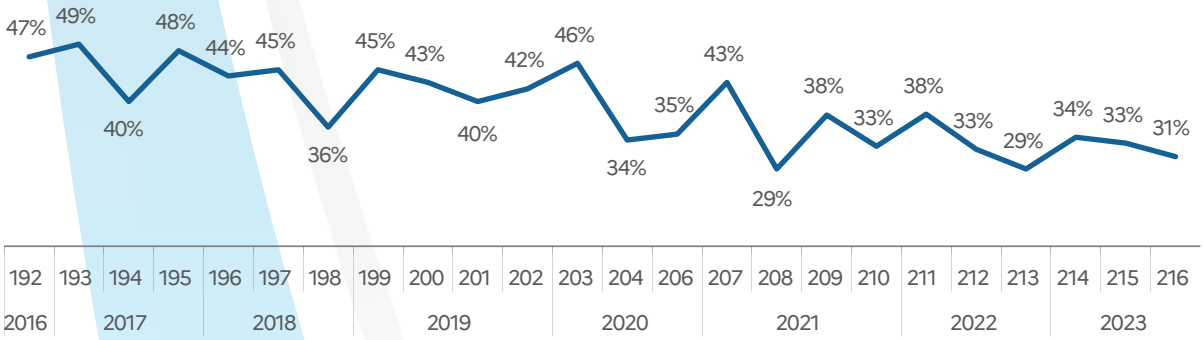

Les élèves de la 216e promotion sont 31% à mentionner une expérience dans un métier de la sécurité. Cette proportion contribue à la dynamique de la courbe, en baisse depuis 2016. En effet, à la fin des années 2010, les proportions d'élèves ayant une expérience dans un métier de la sécurité pouvaient atteindre des valeurs proches de 50%, tandis que depuis 2021, une seule promotion a atteint les 40%.

En tête des métiers cités, nous retrouvons ceux d'agent de prévention et de sécurité (16%), de militaire (11%) et d'agent de sécurité incendie (10%). Ensuite, 5% des répondants déclarent avoir exercé en tant que policier national/gardien de la paix, 3% en tant que gendarme et 3% comme sapeur-pompier.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php
Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr
Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

OCTOBRE 2023

Observatoire de la formation

Directeur de la publication : Sébastien CAUWEL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99